

01.04.2019

PAX FONDS-PORTFOLIO FLEX

Classe de risque

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Chiffres clés

Stratégie d'investissement	Equilibrée-flexible
Benchmark	aucune restriction
Monnaie de référence	CHF
Portfolio manager	Zugerberg Finanz AG
Total des actifs	9.13 mio.
Commission de gestion du portefeuille	0.19% par trimestre
TER (Total Expense Ratio)	1.89% par an
Commission d'émission	1.00%
Date d'émission	01.12.2011

Politique d'investissement

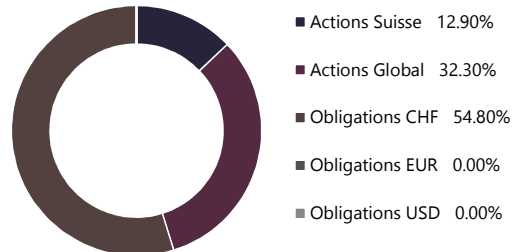
Le Pax Fonds-Portfolio Flex investit de façon flexible dans différentes catégories de placements et monnaies tout en tenant compte des directives de placements de l'OPP 2. Le gestionnaire du portefeuille n'est lié à aucun benchmark lorsqu'il définit la constitution d'un patrimoine orientée sur la croissance. La composition est surveillée en permanence et adaptée régulièrement. Pour ce faire, il est également possible d'opter pour une pondération plus importante des catégories de placements plus risquées telles que des placements alternatifs, fonds high yield, actions et obligations de pays émergents, etc. La part en actions peut varier entre 0 et 50 pour cent et la part en francs suisses est de 70 pour cent au moins.

Les principales positions

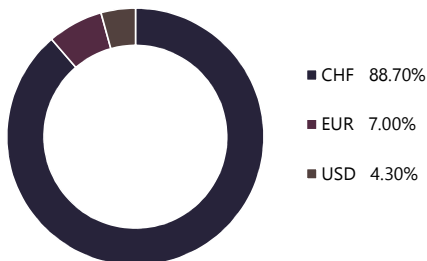
En %

LO Funds (CH)-Swiss Franc Credit	19.99%
PPF - Credit Opportunities Fund	19.86%
Muzinich Enhancedyield Short-T.	14.95%
Pictet - Swiss High Dividend	8.93%
PPF-LPActive Value Fund CHF	7.01%
DJE - Europa - XP (EUR)	6.97%
Fidelity Global Dividend Fund	6.05%
Goldman Sachs - Indian Equity	4.31%
Lazard GI Listed Infrastruct. CHF	3.97%
BB Entrepreneur Switzerland	3.93%

Structure du portefeuille

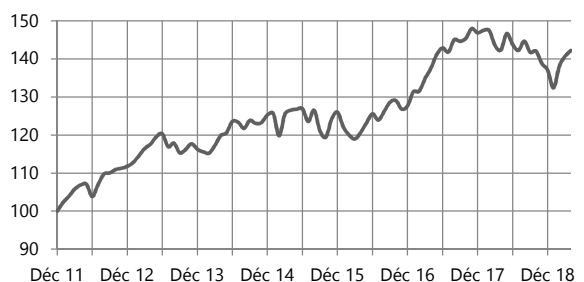


Structure monétaire



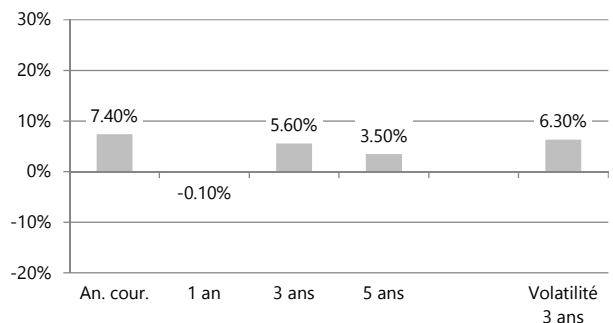
Performance en CHF (commissions déduites)

Indexée



Performance / Volatilité

En % par an



Pax
Aeschenplatz 13
CH-4002 Bâle

Tél +41 61 277 66 66
Fax +41 61 277 64 56
info@pax.ch
www.pax.ch

Les présentes explications sont données à titre d'exemple. Les droits et obligations découlent uniquement des dispositions légales, de la police, du projet et des Conditions générales d'assurance (CGA).